

exposition



1670  
1790

# JUSTICE COMMUNE

la cour  
criminelle  
des capitouls

À vous messieurs les capitouls  
de Toulouse,

Supp[lie] humblemant le Sr Guilhaume Lavalée  
de Lasale, habitant de cette ville, disant  
qu'ayant un enfant mâle ayant âge d'environ quinze  
ans, nommé Bertrand Lasale, lequel étudiant  
dans le colège des Jésuites où il seroit alé ce  
matin, led[it] supp[lian]t vient d'estre averty que son d[it]  
fils vient d'estre assassiné et tué s'en  
revenant dud[it] collège à la maison pour  
dînnner ; et a esté encore averty que le murtrier  
a esté arrêté dans nos prisons. Et  
d'autant que le supp[lian]t a un sensible  
inthérêt à demander réparation dud[it]  
murtre ; à cette cause, plairra à vos  
grâces, messieurs, ordonner qu'il en  
sera informé et le procès fait et  
parfait au coupable et estre puny  
suivant la rigueur du roy et des ord[onnan]ces.  
Et fairès bien.

E. Lagarde, pro[cure]ur du supp[lian]t.

Soit enquis du contenu en la présante  
requête ; à Toulouse ce 30<sup>e</sup> jan[vi]er 1710.  
Pradines de Ciron, capitoul.

Retrouvez en ligne tous les détails de  
l'affaire du meurtre de Bertrand Lassalle  
sur [Meurtres à la carte](#)